



**PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE PAPINEAU
MUNICIPALITÉ
FASSETT**

2020-04-15

À une séance ordinaire de la Municipalité de Fasset, tenue par conférence téléphonique, au 19, rue Gendron, Fasset, Québec, le 8 avril 2020 à 19 h 30 et à laquelle sont présents :

Les conseillers(ères) Gabriel Rousseau Josiane Charron
 Claude Joubert Jean-Yves Pagé

Formant quorum sous la présidence du maire, monsieur François Clermont.

Madame Chantal Laroche, directrice générale est également présente.

ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture de l'assemblée.
- 2- Appel des conseillers, conseillère.
- 3- Lecture et adoption de l'ordre du jour.
- 4- Adoption des procès-verbaux du 9 et 25 mars 2020.
- 5- Parole à l'assistance.
- 6- **Rapports**
 - 6.1 Officier municipal en urbanisme
 - 6.2 Directeur des incendies
 - 6.3 Du Maire
 - 6.4 Conseillers, conseillère
- 7- **Finances**
 - 7.1 Approbation des dépenses avec les chèques numéro 11418 à 11449 au montant de 46 473.20 \$ et les prélèvements numéro 2460 à 2476 au montant de 10 934.63 \$ et des salaires payés pour un montant de 11 733.52 \$;
 - 7.2 En avril des salaires payés pour le mois de mars pour un montant de 6 831.31 \$ pour la bibliothèque, les élus et les pompiers.
 - 7.3 Adoption des activités de fonctionnement.
 - 7.4 Adoption des écritures au journal général.
- 8- **Correspondance**
- 9- **Suivi de dossier**
- 10- **Avis de motion**
- 11- **Résolutions**
 - 11.1 Achat de sacs de sables – inondations ;
 - 11.2 Transfert du compte loisirs au compte courant ;
 - 11.3 Demande de carte de crédit – François Clermont maire – Résolution de Desjardins ;
 - 11.4 Refus de paiement – Facture ED200309 – Chemin de Fer Québec-Gatineau Inc. ;
 - 11.5 Adoption du compte de dépenses - Maire ;
 - 11.6 Adoption du compte de dépenses - Directrice générale ;
 - 11.7 Adhésion CLP Papineau 2020 ;
- 12- **Varia**
 - 12.1 Cotisation annuelle – Croix Rouge 2020 ;
 - 12.2 Invitation – Installation de drains – Rue Kemp ;
- 13- **Questions posées par les membres**
- 14- **Levée de l'assemblée**
- 1- **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**



L'assemblée est officiellement ouverte par Monsieur le maire François Clermont à 19 h 31.

2- APPEL DES CONSEILLERS ET CONSEILLÈRE

Messieurs Jean-Yves Pagé, Gabriel Rousseau, Claude Joubert sont présents, ainsi que Madame la conseillère Josiane Charron.

3- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2020-04-064

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE JOSIANE CHARRON

ET RÉSOLU :

Que l'ordre du jour soit et est adopté.

Adoptée à l'unanimité.

4- ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 9 ET 25 MARS 2020

2020-04-065

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JEAN-YVES PAGÉ

ET RÉSOLU :

Que les procès-verbaux du 9 mars, ainsi que de la séance extraordinaire du 25 mars 2020 soient adoptés et consignés aux archives de la Municipalité.

Adoptée à l'unanimité.

5- PAROLE À L'ASSISTANCE

6- RAPPORTS

6.1 Officier municipal en urbanisme

Un rapport des activités de la période a été déposé au conseil pour appréciation.

6.2 Directeur des incendies

Rapport déposé pour appréciation par le conseil.

6.3 Rapport du maire

6.4 Rapport des conseillers, conseillère

Le conseillers et conseillère se joignent au maire afin de remercier la population de Fasset de bien suivre les indications données pour les différents paliers gouvernementaux, en cette période de pandémie et de confinement. Le conseil tient à informer la population que différents services leur sont offerts en cette période, et que ces derniers n'hésitent pas à aller chercher l'aide nécessaire et disponible.

7.1 APPROBATION DES DÉPENSES AVEC LES CHÈQUES NUMÉRO 11418 À 11449 MONTANT DE 46 473.20 \$ ET LES PRÉLÈVEMENTS NUMÉRO 2460 À 2476 AU MONTANT DE 10 934.63 \$ ET DES SALAIRES PAYÉS POUR UN MONTANT DE 11 733.52 \$

2020-04-066

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER GABRIEL ROUSSEAU

ET RÉSOLU :

Que les dépenses avec les chèques numéro 11418 à 11449 au montant de 46 473.20 \$ et les prélèvements numéro 2460 à 2476 au montant de 10 934.63 \$ et des salaires payés pour un montant de 11 733.52 \$ soient et sont ratifiés par ce conseil et d'en charger les montants au compte de la Municipalité de Fassett (compte #603747).

La directrice générale émet un certificat de crédit à cet effet.

Adoptée à l'unanimité.

7.2 EN AVRIL DES SALAIRES PAYÉS POUR LE MOIS DE MARS POUR UN MONTANT DE 6 831.31 \$ POUR LA BIBLIOTHÈQUE, LES ÉLUS ET LES POMPIERS.

2020-04-067

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER CLAUDE JOUBERT

ET RÉSOLU :

Que les salaires payé en avril pour le mois de mars au montant de 6 831.31 \$ soient et sont ratifiés par ce conseil et d'en charger les montants au compte de la Municipalité de Fassett (compte #603747).

La directrice générale émet un certificat de crédit à cet effet.

Adoptée à l'unanimité.

7.3 ADOPTION DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

2020-04-068

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU PAR MADAME LA CONSEILLÈRE JOSIANE CHARRON

Que les activités de fonctionnement pour les périodes 1-3 soient adoptées, telles que déposées pour appréciation auprès du conseil.

7.4 ADOPTION DES ÉCRITURES AU JOURNAL GÉNÉRALES

2020-04-069

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JEAN-YVES PAGÉ

Que les écritures au journal générales pour les périodes 1-3 soient adoptées, telles que déposées pour appréciation auprès du conseil.

11.1 ACHAT DE SACS DE SABLE - INONDATIONS

2020-04-070

CONSIDÉRANT qu'il serait préférable d'acquérir des sacs de sable, en prévision d'éventuelles inondations, afin de pourvoir aux besoins;

CONSIDÉRANT que le prix obtenu du fournisseur COOP Novago était le plus bas, soit 0.55\$ du sac ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER GABRIEL ROUSSEAU

ET RÉSOLU



Que ce conseil approuve la commande de 2000 sacs de sable à la compagnie COOP Novago, pour un montant de 1264.73 \$ taxes incluses.

La directrice générale émet un certificat de crédit à cet effet.

Adoptée à l'unanimité.

11.2 TRANSFERT DU COMPTE LOISIRS AU COMPTE COURANT

2020-04-071

CONSIDÉRANT la compilation des différentes activités ayant eu lieu entre la fête des enfants 2019 et le Carnaval 2020 ;

CONSIDÉRANT que certaines dépenses et ou revenus doivent être compilés, et qu'un tableau récapitulatif a été déposé pour considération auprès du conseil à cet effet ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE JOSIANE CHARRON

ET RÉSOLU

Que ce conseil approuve les transferts tel que déposé, et demande à la direction générale de faire les transactions nécessaires dans le compte loisir et le compte courant.

La directrice générale émet un certificat de crédit à cet effet.

Adoptée à l'unanimité.

11.3 DEMANDE DE CARTE DE CRÉDIT – FRANÇOIS CLERMONT MAIRE – RÉSOLUTION DESJARDINS

2020-04-072

CONSIDÉRANT que la personne morale délègue aux personnes identifiées ci-après le pouvoir de contracter en vue de demander l'émission de cartes de crédit Desjardins (« les Cartes») incluant leur renouvellement à l'échéance et leur remplacement si nécessaire, et ce, avec la ou les limites octroyées par la fédération des caisses Desjardins du Québec (« la Fédération»);

CONSIDÉRANT que la personne morale soit débitrice envers la Fédération des sommes avancées et de toutes autres dettes liées à l'utilisation des Cartes et de tout produit qui s'y rattache, incluant les sommes pouvant excéder la ou les limites de crédit applicables ainsi que des intérêts et des frais applicables ;

CONSIDÉRANT que la personne morale s'engage à ce que les Cartes soient utilisées selon les modalités du contrat de crédit variable de la Fédération et soit responsable de toutes dettes et obligations découlant du non-respect de ces modalités ;

CONSIDÉRANT que les personnes identifiées ci-après soient autorisées à signer tout document utile ou nécessaire pour donner plein effet à cette résolution, à demander toute modification à l'égard des Cartes émises, incluant toute majoration de la ou des limites de crédit, et qu'elles aient tous les droits et pouvoirs reliés à la gestion et à l'utilisation du compte relatif à ces Cartes;

CONSIDÉRANT que les personnes identifiées ci-après puissent désigner à la Fédération des personnes responsables d'assurer la gestion du compte des Cartes, incluant notamment la désignation et la révocation des représentants de l'entreprise autorisés à obtenir une Carte, la répartition et la modification des limites de crédit autorisées des Cartes ainsi que l'ajout et le retrait d'options liées aux Cartes, le cas échéant;

CONSIDÉRANT que le nom des délégués soit les personnes suivantes :

Cindy Turpin, secrétaire trésorière adjointe [REDACTED]
François Clermont, Maire [REDACTED]



CONSIDÉRANT que la Fédération puisse considérer que cette résolution est en vigueur tant qu'elle n'aura pas reçue un avis écrit de sa modification ou de son abrogation.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSE PAR MONSIEUR LE CONSEILLER CLAUDE JOUBERT

ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal autorise la directrice générale, la secrétaire trésorière adjointe de même que le maire à compléter les formulaires types de Desjardins afin de faire en sorte qu'une carte supplémentaire soit produite pour la municipalité.

Adopté à l'unanimité.

11.4 REFUS DE PAIEMENT – FACTURE ED200309 – CHEMIN DE FER QUEBEC-GATINEAU

2020-04-073

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Fassett refuse d'acquitter des frais de déneigement exigé par Chemin de Fer Québec-Gatineau Inc, tel que décrits par la facture ED200309 ;

CONSIDÉRANT qu'une résolution à cet effet est déposée systématiquement chaque année, afin d'informer Chemin de Fer Québec-Gatineau de la position du conseil face aux factures de déneigement ;

EN CONSEQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE JOSIANE CHARRON

ET RESOLU

Que le conseil maintien sa décision et n'autorise pas le paiement de toutes factures de déneigements qui sont et seront considérées comme irrecevables. Le conseil demande à Chemin de Fer Québec-Gatineau de radier toutes factures rattachées au déneigement et qui seraient associées à la municipalité de Fassett.

Adopté à l'unanimité.

11.5 ADOPTION DU COMPTE DE DÉPENSES - MAIRE

2020-04-074

CONSIDÉRANT le dépôt du compte de dépenses du maire pour considération auprès du conseil, pour un montant de 86.39 \$;

CONSIDÉRANT que ces dépenses, représentant des frais de déplacements et de représentation, sont conformes aux politiques et règlements établis;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JEAN-YVES-PAGÉ

ET RÉSOLU :

Que ce conseil autorise la directrice générale à rembourser les frais du compte de dépenses du maire pour un montant de 86.39 \$.

La directrice générale émet un certificat de crédit à cet effet.

Adoptée à l'unanimité.

11.6 ADOPTION DU COMPTE DE DÉPENSES – DIRECTRICE GÉNÉRALE

2020-04-075

CONSIDÉRANT le dépôt du compte de dépenses de la directrice générale pour considération auprès du conseil, pour un montant de 110.82 \$;



CONSIDÉRANT que ces dépenses, représentant des frais d'allocation de cellulaire, sont conformes aux politiques et règlements établis;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER GABRIEL ROUSSEAU

ET RÉSOLU :

Que ce conseil autorise la directrice générale à rembourser les frais de son compte de dépenses pour un montant de 110.82 \$.

La directrice générale émet un certificat de crédit à cet effet.

11.7 ADHÉSION – CLP PAPINEAU 2020

2020-04-076

CONSIDÉRANT la réception du formulaire d'adhésion reçu de la Corporation des loisirs de Papineau pour la saison 2020-2021 au montant de 60.00\$;

CONSIDÉRANT cette adhésion est bénéfique pour notre conseillère responsable de l'élaboration des loisirs de la municipalité ;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE JOSAINÉ CHARRON

ET RÉSOLU

Que le conseil municipal demande à la direction générale de compléter l'adhésion de la municipalité à la Corporation des Loisirs de Papineau pour la saison 2020-2021, et de déboursier les frais annuels de 60.00\$ s'y rattachant.

La directrice générale émet un certificat de crédit à cet effet.

Adopté à l'unanimité.

12.1 COTISATION ANNUELLE – CROIX ROUGE 2020

2020-04-077

CONSIDÉRANT la réception de la facture de la Croix Rouge pour l'année 2020-2021

EN CONSÉQUENCE ;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JEAN-YVES PAGÉ

ET RÉSOLU :

Que le conseil de la municipalité de Fasset demande à la directrice générale d'acquitter les frais 170.00\$ confirmant l'association de la municipalité avec la Croix Rouge pour 2020-2021

La directrice générale émet un certificat de crédit à cet effet.

Adoptée à l'unanimité.

12.2 INVITATION – INSTALLATION DE DRAINS – RUE KEMP

2020-04-078

CONSIDÉRANT que des drains doivent être installés afin de poursuivre les travaux de réfection de la rue Kemp, par l'installation de drains et regards, sur la partie rénovée en 2019 ;

CONSIDÉRANT que le conseil mandate la directrice générale de procéder à l'invitation de fournisseurs, afin de planifier la réalisation des travaux dans les meilleurs délais ;



EN CONSÉQUENCE ;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER GABRIEL ROUSSEAU

ET RÉSOLU :

Que le conseil de la municipalité mandate la direction générale de procéder à l'invitation de fournisseurs, afin de planifier l'installation de drains et regards sur la partie rénovée de la rue Kemp.

Adoptée à l'unanimité.

13. QUESTIONS POSÉES PAR LES MEMBRES

Aucune question pour la période.

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2020-04-079

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE JOSIANE CHARRON

Et résolu que l'assemblée soit et est levée à 19 :46.

Adoptée.

.....
François Clermont
Maire

.....
Chantal Laroche
Directrice générale